

ARBITRE NATIONAL

Présentation de la formation



Course d'Orientation
Fédération Française



ARBITRE NATIONAL (AN)

Prérequis d'accès	<ul style="list-style-type: none"> Être licencié compétition pour la saison en cours Être titulaire du diplôme de Délégué Arbitre Régional (DAR) <u>en activité</u> Avoir déjà été DAR sur une course du groupe B2 ou C2 (hors raids) Participer obligatoirement au séminaire DN/AN avant l'épreuve pratique ou l'année suivante Candidater via le formulaire disponible sur le site internet de la FFCO
Objectifs / Activités	<ul style="list-style-type: none"> Être capable de maîtriser et faire appliquer les règlements fédéraux en vigueur : <ul style="list-style-type: none"> - Maîtriser et contrôler le respect des dispositions législatives et réglementaires prévues par le code du sport - Maîtriser et faire appliquer le respect des règles générales et spécifiques de toutes les disciplines et épreuves Être capable de juger des faits/circonstances de course : <ul style="list-style-type: none"> - Recevoir, traiter et répondre à une réclamation déposée - Prendre des décisions adéquates notamment relative au respect de l'équité de la compétition Être capable d'intégrer son action au sein d'une équipe d'organisation : <ul style="list-style-type: none"> - Conseiller et accompagner l'organisateur dans ses démarches - Entretenir des relations sereines - Prendre des décisions basées sur des faits avérés Contribuer à la formation des arbitres nationaux stagiaires Participer au séminaire national DN/AN
Durée	60 h estimées de formation : <ul style="list-style-type: none"> - 10h de présence au séminaire national DN/AN - 50h estimées de mise en situation réelle
Contenus	<ul style="list-style-type: none"> Contenus présentés lors du séminaire national DN/AN Pas de formation initiale complémentaire (contenus de formation DAR à appliquer) Appropriation et mise en œuvre des dispositions prévues par le memento du corps arbitral
Certification	Hors temps de formation : Mise en situation réelle sur une épreuve nationale suivie et évaluée par un arbitre national (sur ordre de mission délivré par la FFCO)
Validation du diplôme	Par la FFCO sur proposition des commissions nationales formation et juges/arbitres Echec sur l'épreuve de mise en situation réelle : <ul style="list-style-type: none"> Si l'arbitre national titulaire ne valide pas l'épreuve, le diplôme reste en suspens et le stagiaire assurera des missions d'arbitre sur une nouvelle épreuve de niveau national en étant toujours suivi et évalué, par un autre arbitre national titulaire.
Conditions d'exercice	Réaliser au cours des 4 dernières années : <ul style="list-style-type: none"> - Au moins 1 action réelle sur une course du groupe B1 (missions d'Event-Adviser et de DN incluses) ou C1 (hors challenge national des écoles de CO) - Au moins 1 participation au séminaire national DN/AN Si le licencié diplômé n'a pas réalisé ces 2 actions sur les 4 dernières années, il devra être évalué par un AN titulaire lors de sa mission d'arbitrage d'une épreuve de niveau national. Une action de AN et/ou EA réalisée permet de conserver la validité du diplôme de DAR Il est également fortement conseillé aux AN d'exercer des missions de DAR régulièrement sur des courses au niveau régional

